



**DISTRICT DE HAUTE-LOIRE
DE FOOTBALL**

Au service du football

Le-Puy-En-Velay, le 18 avril 2025

Objet : Appel de la décision de la Commission de Discipline par le Comité Directeur du District

Le 17 avril 2025, par son Procès-Verbal n°29, la Commission de Discipline a rendu une décision concernant la rencontre de Départementale 3, poule B, ayant opposé BAINS ST CHRISTOPHE (2) à VOREY (2), le 23 mars 2025. Cette décision vise un joueur de l'équipe de VOREY.

Cependant, il apparaît que ladite décision a été prise sans considération de l'ensemble des éléments disponibles au dossier, notamment du certificat médical attestant d'une incapacité temporaire de travail (ITT) de la victime.

En conséquence,

Conformément à l'article 3-4-1-3 du Règlement Disciplinaire de la FFF, le Comité Directeur du District a décidé d'interjeter appel de cette décision.

Laurent **LERAT**,
Président du District de la Haute-Loire

Laurent LERAT

District de Haute-Loire de Football

Siège social : 9 place Michelet, 43000 LE-PUY-EN-VELAY

Tél : 04.71.05.41.80 / **E-mail** : secretariat@haute-loire.fff.fr

N° SIRET : 315 711 531 00048